

Qu'est ce qu'un Irak libre ?

Mostapha BENHENDA Yasmine BOUAGGA

21 avril 2005

Table des matières

I	Qu'est-ce qu'un Irak libre ?	3
	Introduction	3
I	La réminiscence d'un héritage	4
II	L'Irak moderne, de 1916 à 1991	5
A	La formation de l'Irak (1916-1920) de Sykes-Picot à San Remo	5
B	L'Irak durant la monarchie, de 1920 à la Révolution du 14 juillet 1958	6
1	L'Irak sous mandat (1920-1932)	6
2	L'Irak après son entrée à la SDN (1932-1958)	7
3	Le pétrole durant la monarchie	9
C	L'Irak républicain, de 1958 à 1991	10
1	La révolution de 1958	10
2	L'Irak baasiste de 1968 à 1979	11
3	Le conflit Iran-Irak 1979-1989 [2]	12
III	L'Irak de 1991 à aujourd'hui	13
A	Le conflit de 1991 et ses conséquences	13
B	De la crise des inspections à l'intervention de la Coalition	14
C	L'Irak depuis la chute de Bagdad	15
1	Le processus politique	15
2	L'insurrection	16
3	Le rôle des pays voisins	17
	Conclusion : pistes possibles	17
	Références	18
II	Comment édifier un Iraq libre ?	22
	Introduction: Faut-il des GI pour libérer le monde arabe	22

1	La catastrophe de l'intervention en Iraq	22
2	La société irakienne	23
	- données démographiques	23
	- une mosaïque confessionnelle et ethnique ?	23
	- une société tribale	24
3	Perspectives politiques	24
	La question de la tribu	24
	La question de la religion	25
	La question de la citoyenneté	26
	La question régionale	26
	Références	27

Première partie

Qu'est-ce qu'un Irak libre ?

Par Mostapha BEHENDA

Sur ce sujet, je pense que les repères culturels sont aussi importants que les événements récents. Essayer d'accorder un intérêt équivalent à toutes les parties de ce long dossier.

Introduction

Tout le monde s'accorde à penser que l'évolution de la situation en Irak conditionne très fortement dans un premier temps l'évolution de ce qu'on appelle parfois le "Grand Moyen-Orient", c'est à dire l'ensemble géographique s'étendant de l'Atlantique à l'Asie Centrale, et dans un second temps l'avenir du reste de la planète.

Dès lors, ces événements prennent un écho qui dépasse le simple lieu dans lequel ils se déroulent, phénomène accentué par l'émergence de technologies de communication globales. Il devient par conséquent illusoire d'espérer les mettre en perspective de manière objective tant ne subsiste plus désormais la nécessaire distance du sujet par rapport à son objet. Cette difficulté permet d'expliquer au moins en partie le paradoxe d'une très grande diversité de points de vues existants sur ce sujet malgré l'opportunité inédite d'échanges permettant de les rapprocher.

Car tout le monde ne voit pas la même chose et surtout ne perçoit pas les événements de la même manière. Pour affronter la seconde difficulté, il devient nécessaire d'effectuer un travail qui dépasse le simple cadre de l'événementiel dont la profusion risque d'en éluder le sens. Il faut donc interroger les différents héritages culturels et historiques, expliciter les inconscients collectifs, bref essayer de comprendre comment se construisent les identités. Cela est d'autant plus nécessaire pour des lieux fiers de ses 5000 ans d'histoire. Néanmoins, le piège que l'on se tend en suivant cette démarche consiste à projeter sur le présent l'image que l'on se fait du passé et à aller s'embourber dans des époques aujourd'hui révolues. Car l'histoire est toujours un enjeu politique, la mémoire est sélective et on peut essayer de lui faire dire à peu près ce que l'on veut. Malgré tout, qu'on le veuille ou non, un travail analytique est toujours préférable à un refoulement.

On se propose ici d'ébaucher ce travail dans le cas de l'Irak, en la considérant comme membre de ce que l'on appellera la civilisation arabo-musulmane. Il convient dès lors de distinguer trois ordres de grandeur temporels :

I. celui du temps très (très) long, le temps dit civilisationnel, qui permet en particulier de mieux saisir l'aspect identitaire de l'événement. On prend pour points de départ l'islamisation de cette région ainsi que la fondation de Bagdad. On pourra s'attarder sur la controverse entre sunnites et chiites. On se place donc d'abord à une échelle de 1000 ans.

II. une échelle intermédiaire, qui débute à la chute du califat ottoman et à la fondation de l'Irak moderne. On pourrait le qualifier de temps national. On se situe ici à une échelle de 100 ans.

III. enfin, une échelle plus récente, qui s'étend du conflit de 1991 à aujourd'hui, et qui donne lieu à une montée de la tension entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Irak, qui culmine au conflit de 2003 proprement dit. On se placera donc à une échelle de 10 ans.

I La réminiscence d'un héritage

Il s'agit ici de caricaturer à gros traits 1300 ans d'histoire. Les dates sont à confirmer.

Un mot sur la région anté-islamique : en gros, il y a en Arabie des tribus de bédouins, et au nord les empires rivaux perses et byzantins.

Le Cham (ie le croissant fertile) est islamisé par Khaled Ibn Al Walid qui remporte en 636 (14 Hegire) les batailles de Qadissiya (en Irak actuelle) contre les Perses et de Yarmuk (en Syrie actuelle) contre les Byzantins (ie l'Empire Romain D'Orient), cette dernière ouvrant la route de Jérusalem qui est prise en 637.

A la suite de luttes intestines dont on épargne ici les détails, Muawiya se proclame calife, fonde la dynastie Omeyyade en 661 et prend pour capitale Damas. Il est contesté par les partisans (partisan=chiite en arabe) d'Ali, (le calife précédent, dont la capitale est Koufa, en terre chiite irakienne), qui eux supportent Hussayn, le fils de Ali. Le conflit dégénère et Hussayn est massacré à Kerbala en 680 par les troupes de Muawiya. Hussayn incarne encore aujourd'hui la figure du martyr chiite. Les sunnites sont en gros ceux qui ont suivi Muawiya. Najaf est la ville où est enterré Ali.

Mais les Chiites, nombreux en Perse, n'ont pas dit leur dernier mot. Ils s'allient avec un clan hostile à Muawiya, et qui descend d'Al Abbas. Ce parti renverse le califat omeyyade en 750 et fonde en 762 une nouvelle capitale, la Cité de la Paix, à l'emplacement d'un village nommé Bagdad. C'est le début de la dynastie abbasside.

Que faut-il retenir de toutes ces péripéties ?

On peut se risquer à dire que Bagdad et la dynastie abbasside apparaissent comme un compromis entre sunnites et chiïtes, arabes et perses. Géographiquement, Bagdad se situe à la limite entre les aires arabes et perses, et traduit donc un recentrage vers la Perse. Par ailleurs, le calife demeure sunnite, mais les chiïtes conservent une influence à travers leurs vizirs.

Le califat abbasside incarne encore dans la conscience collective l'apogée de la civilisation islamique, et s'étend de l'Atlantique à l'Asie Centrale. Même si, dès 830, il tombe sous influence turque ou iranienne, il demeure néanmoins un symbole. Durant cette période s'épanouissent les sciences et les arts. En 1258, Bagdad tombe aux mains des Mongols qui la brûlent et saccagent notamment sa bibliothèque. On raconte que le Tigre était devenu bleu à cause de l'encre des livres qu'ont jeté les pillards. Les Mongols poursuivent leur progression et s'allient ensuite à des Etats Croisés. Mais ils sont stoppés à Ain Jalout (Palestine) par les Mamelouks venus d'Egypte.

Ce dernier épisode permet de faire la transition avec le rôle important des Croisades, et de dire un mot sur Salahaddin al-Ayoubi (Saladin). Il naît à Tikrit (dans la « province Salahaddin » actuelle). D'origine kurde, il unit l'Egypte, la Syrie, le Yémen, et récupère Jérusalem à la suite de la bataille de Hittin en 1187 où il vainc Renaud de Châtillon. Les Croisés sont venus libérer le tombeau du Christ des mains des Mahométans. Mais leurs détracteurs les soupçonnent également d'être venus conquérir les richesses de l'Orient.

La chute du califat de Bagdad symbolise le début de la stagnation de cette civilisation. Son pendant occidental est en Andalousie, avec la chute de Cordoue en 1236 et la fin des Almohades. Les Arabes abandonnent désormais le champ politique aux Turcs. En effet, le califat ottoman est proclamé après la chute de Constantinople en 1453. Il assure l'unité et la sécurité du monde arabe. En revanche, leur brutalité leur fait rencontrer de l'inimitié parmi de la population. C'est ainsi qu'au 19e-20e siècle émerge l'idée d'un gouvernement des Arabes par les Arabes, contre la présence turque. C'est ce que l'on nomme l'arabisme. D'une part, cette idée propose d'élaborer une identité différente de l'identité islamique, ce qui est nécessaire pour s'opposer aux Turcs musulmans. D'autre part, elle permet de construire une identité sécularisée, commune aux musulmans et aux chrétiens d'Orient, populations

qui ne demeuraient jusqu'alors que juxtaposées. Ce n'est donc pas un hasard si le fondateur du parti Baas, Michel Aflak, est d'origine chrétienne. Enfin, à la chute de l'Empire Ottoman, l'arabisme ne s'affirme plus contre la Turquie mais se construit d'autres ennemis idéologiques qu'il appelle colonialisme, impérialisme et sionisme.

II L'Irak moderne, de 1916 à 1991

A La formation de l'Irak (1916-1920) de Sykes-Picot à San Remo

En 1914¹, L'Empire Ottoman s'engage dans la Première Guerre Mondiale aux côtés de la Triple Alliance, et donc en particulier contre la France et la Grande-Bretagne. Cette dernière cherche à déstabiliser l'empire en encourageant une révolte arabe. Contre son engagement, le leader de la révolte, le chérif Hussein de la Mecque, obtiendrait un Royaume englobant les provinces arabes de l'empire, correspondant environ à la péninsule arabique, la Syrie et l'Irak.

En parallèle, les diplomaties française, anglaise et russe concluent en 1916 un accord secret, dit de Sykes-Picot, mettant en forme le partage des ruines de l'empire après sa défaite. Il reflète les axes des politiques des deux puissances dans la région. La France, fille aînée de l'Eglise, est la protectrice traditionnelle des chrétiens d'Orient, au Liban et en Syrie. Elle souhaite voir se confirmer son influence. La Grande-Bretagne, elle, concentre sa politique orientale sur la sécurisation de la route des Indes. Le contrôle de la Mésopotamie, notamment de ses chemins de fer, lui offre une route terrestre vers les Indes qui complète la voie maritime de Suez.

Ces deux politiques, menées de manière indépendante par Lawrence pour la première et Sykes pour la seconde, mènent à des difficultés en Syrie, dévolue à la fois à la France et à Hussein. Cela ne manque pas de créer des ambiguïtés. Par exemple, les négociations tripartites Sykes-Picot-Hussein donnent à la Syrie le même statut que Bagdad. Cette formule satisfait la France qui sait, par Sykes-Picot, que Bagdad est sous administration britannique directe. Cela satisfait également Hussein, dont la correspondance Hussein-Mac Mahon lui garantit le contrôle de la Mésopotamie (même si certains ([5] p.97) affirment que Hussein pouvait connaître l'accord Sykes-Picot, cela n'a pas influencé ses choix). C'est ce qui provoque en 1920 une confrontation entre la France et le prince Faysal, fils de Hussein, qui aboutit à son départ à Bagdad où il est proclamé roi d'Irak en 1921. Une seconde ambiguïté est le statut à donner à la Palestine. Sykes-Picot reste flou au sujet de la « zone brune ». Par ailleurs, la déclaration Balfour de 1917 prévoit un « foyer national » aux sionistes. La France s'oppose à un Etat sioniste dans les lieux Saints, et préconise une internationalisation de l'administration de la zone. De même, la Grande-Bretagne rassure Hussein en précisant qu'il s'agit d'un « foyer national » et non d'un Etat, ce qui lui permet d'avoir une attitude plus libérale envers ce qui ne serait qu'une simple immigration.

Ainsi, ces éléments constituent la base des travaux de la conférence de San Remo d'avril 1920 qui réunit les Alliés. On y trouve un compromis entre la diplomatie pré-wilsonienne des accords secrets et le système de la Société des Nations. En effet, on place les cas de la Syrie et de l'Irak dans le cadre de la SDN en leur appliquant l'article 22 de la charte qui consacre le système du mandat (il faudrait comparer mandat/nation-building). Il s'agit pour un Etat d'être parrainé par une grande puissance dans le but d'accéder au concert des nations, ce qui passe par un soutien diplomatique, ainsi que par une assistance technique et administrative. Le mandataire est responsable devant la communauté internationale et doit rendre un rapport annuel de son administration à la SDN. La France se voit confiée la responsabilité de la Syrie et du Liban, tandis que la Grande-Bretagne doit s'occuper de la

¹cf. [5], et carte en annexe

Palestine, la Transjordanie et l'Irak. Cette partition satisfait en particulier la France, car l'émergence d'un pôle arabe aurait pu influencer négativement les populations de ses départements et protectorats d'Afrique du Nord.

La seconde modification entre Sykes-Picot et San Remo est le tracé de la frontière irako-syrienne. En effet, Mossoul appartient finalement à la zone B pour deux raisons : d'une part, la chute du Tsar rend inutile l'existence d'une zone tampon entre les influences britanniques et russes. D'autre part, les troupes britanniques, bien plus nombreuses sur le terrain que les françaises, se sont emparées de facto de la ville et de son sous-sol riche en pétrole.

Mais Faysal n'a pas été convié à la conférence, dont la conclusion ne manque pas d'irriter certains de ses partisans en Irak. C'est la révolte de 1920.

B L'Irak durant la monarchie, de 1920 à la Révolution du 14 juillet 1958

Le rapport actuel de l'Irak à une puissance anglo-saxonne n'est pas inédit. Cette partie se focalise donc sur les relations irako-britanniques, comme l'excellent [1] sur lequel elle s'appuie. (cf aussi carte annexe)

1 L'Irak sous mandat (1920-1932)

La révolte de 1920 débute en effet au lendemain des conclusions de San Remo. Les partisans irakiens d'un Etat arabe unifié sous la couronne de Faysal voient cette perspective hypothéquée par l'installation de mandats qu'ils perçoivent comme autant de mises sous tutelle. Pour protester contre ce résultat, des troubles éclatent à Najaf, qui se soldent par l'assassinat du gouverneur anglais de la province en juin. Cela précipite l'affrontement, qui se propage à l'ensemble du pays. A l'arrivée des renforts britanniques, les insurgés, manquant de munitions, sont maîtrisés à la mi-octobre.

Le haut-commissariat britannique met alors en place un gouvernement provisoire, mais des opinions le juge insuffisamment indépendant. Pour dénouer la crise, le ministre des Colonies, Winston Churchill, propose la candidature de Faysal au Royaume d'Irak. En effet, le prince entretient de bonnes relations aussi bien avec les Britanniques qu'avec les nationalistes, ce qui permet de marginaliser les franges les moins favorables aux premiers. Ainsi, l'administration directe, coûteuse et génératrice de méfiance envers les autorités, est évitée. En revanche, le dirigeant arabe peut gagner l'appui de la population tout en veillant aux intérêts britanniques. C'est ainsi que par référendum, 96% des électeurs adoptent Faysal qui est proclamé roi le 23 août 1921. L'Irak devient une monarchie parlementaire.

La Grande-Bretagne remplit bien ses obligations de mandataire, dont le rôle est défini par un traité en 1922. En 1924 est élue une Assemblée constituante, dont le premier acte est de ratifier ce traité. Les circonstances en sont intéressantes. En effet, en avril, l'opinion opposée au traité s'agite, des journaux sont interdits, des hommes arrêtés. Ces troubles retardent l'activité de l'Assemblée, où les opposants au traité sont également nombreux. Le Haut-Commissariat s'inquiète. Pour accélérer la ratification, il demande au roi d'amender la loi constitutive de l'Assemblée pour pouvoir la dissoudre dès le 11 juin à 0h, faute de quoi le roi perdrait le soutien des Britanniques. L'Assemblée est alors immédiatement convoquée en séance nocturne, et les portes sont fermés dès que le quorum des 2/3 de députés présents est atteint. C'est ainsi qu'est ratifié le traité le 11 juin 1924.

Ainsi, la gestion du mandat rencontre des difficultés. Les Irakiens et Britanniques cherchent à mettre fin à cette période transitoire, et négocient un traité d'alliance et de coopération. Leurs relations ne sont pas simples, comme en témoigne le cas de l'homme politique Abdel Mohsen al-Saadoun. Lors de ses deux premiers cabinets, il se forge une réputation de ferme allié des Anglais, voulant no-

tamment s'appuyer sur eux pour garantir l'acquisition de Mossoul par l'Irak, ville revendiquée par la Turquie. Mossoul acquis en 1926, il prend ses distances vis-à-vis du Haut-Commissariat. Soumis aux critiques acerbes de l'opposition qui le juge inféodé à la Grande-Bretagne, lâché par les Anglais, il se suicide en nov 1929, humilié et incompris.

Pour dénouer la crise, on fait appel à Nouri al-Saïd, qui entretient les meilleurs rapports à la fois avec le roi (c'est son compagnon de la première heure) et avec les autorités britanniques. Sa modération et son pragmatisme permettent aux deux parties de trouver un accord, qui, sur les bases de la « liberté et de l'égalité totale ainsi que l'indépendance totale » stipule notamment :

« les deux parties sont tenues d'entamer des concertations franches et totales sur toutes les questions de politique étrangère pouvant toucher leurs intérêts communs » (art.1)

« Si l'un des signataires est engagé dans une guerre, l'autre se portera à son secours ? »

« La sauvegarde et la protection permanentes des moyens de communication principaux de Sa Majesté britannique relève dans tous les cas de l'intérêt des deux hautes parties signataires »

De plus, l'Irak accorde à la GB trois bases militaires. En cas de menace de guerre, l'Irak offre les facilités de tous ses moyens de communication. On retrouve là le souci de sécurisation de la route des Indes.

En contrepartie, la GB met fin au mandat et parraine la candidature irakienne à la SDN. De plus, la GB s'engage à former des officiers, et à fournir conseillers et armements aux forces irakiennes, et maintient ses conseillers au gouvernement, le tout bien sûr aux frais de l'Irak.

Dès la signature du traité, Saïd dissout le parlement, d'abord pour sonder l'opinion, ensuite et surtout pour s'assurer d'une majorité favorable. Une grande partie de l'opposition au traité, lui reprochant de remplacer une mise sous tutelle officielle par une domination moins déclarée mais tout autant oppressive, et craignant un favoritisme pour les candidats du gouvernement, appellent au boycott. De nombreux journaux sont censurés, des rédacteurs sont arrêtés, les réunions publiques sont interdites. Pour contrer le boycott, le gouvernement a recours à certaines méthodes électorales : par exemple, il amende la loi sur les terres : désormais, l'administration se réserve à elle seule le droit d'attribuer les terres. Elle peut ainsi récompenser les électeurs pour leur civisme.

Ainsi, le gouvernement obtient la majorité, et le traité est ratifié. Il entre en vigueur, pour une durée de 25 ans, à l'entrée du pays à la SDN en 1932.

2 L'Irak après son entrée à la SDN (1932-1958)

a) L'Irak avant la Seconde Guerre Mondiale : le règne de Ghazi Le roi Faysal meurt en 1933. Son fils Ghazi lui succède. Les soulèvements tribaux à travers le pays sont réprimés par l'armée, qui prend conscience de ce fait de son pouvoir. Le général Bakr Sidqi effectue ainsi un coup d'Etat en 1936 et place Suleiman au poste de premier ministre. On retient de ce gouvernement un recentrage sur les questions intérieures, et un début de rapprochement avec l'Allemagne, avec par exemple l'achat d'armes, qui incommode l'Ambassade qui les considère comme une transgression du volet militaire du traité de 1930.

Le roi Ghazi s'intéresse en revanche aux questions arabes, ce qui dégrade ses relations avec la Grande-Bretagne, car l'article 1 du traité de 1930 lui impose une concertation avec son ambassade. De plus, la radio royale fustige Français et Anglais pour avoir maintenu sous mandat la Syrie, le Liban, et la Transjordanie. Il accuse également ces derniers d'avoir livré la Palestine aux sionistes. En effet, une révolution arabe contre les Anglais a lieu au même moment en Palestine (pour un point de vue sur cette question, cf [4]), qui ne laisse pas indifférente l'opinion irakienne.

Or, Ghazi meurt d'un accident en avril 1939. Les conditions de sa mort restent mystérieuses. On affirme que Nouri Saïd est impliqué dans l'affaire. En effet, les deux hommes entretenaient de mauvais

rapports politiques en raison des mauvaises relations du roi avec l'Ambassade. De plus, son intérêt pour l'Allemagne inquiétait l'Ambassade à la veille de la guerre. Les relations germano-irakiennes vont néanmoins se raffermir au déclenchement du conflit. C'est le mouvement de mai 1941.

b) L'Irak pendant la Seconde Guerre Mondiale : l'occasion de mettre fin à l'influence britannique ? Au déclenchement de la guerre, le Premier Ministre Nouri Saïd rompt promptement les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Cela divise l'opinion. En effet, beaucoup ne veulent pas être entraînés dans un conflit européen. D'autres veulent s'allier à l'Allemagne et saisir cette opportunité de se libérer de la tutelle anglaise. Le mufti de Jérusalem, réfugié à Bagdad, espère un soutien allemand sur la Palestine. Une crise gouvernementale éclate en 1941 entre le Premier Ministre, Rachid Ali al-Gaylani, et son chef de la diplomatie, Nouri Saïd, qui entraîne leurs démissions. L'armée intervient et fait revenir Gaylani en avril 1941. Il veut s'engager aux côtés de l'Axe et espère un soutien militaire des Allemands. Il signe un accord secret avec l'ambassadeur italien. Le texte prévoit notamment d'unir la Syrie et l'Irak, et de nationaliser le pétrole. La Compagnie Nationale ainsi créée doit être dirigée à 75% par l'Allemagne et l'Italie. En échange, la Syrie-Irak concède trois zones portuaires fortifiées d'un rayon de 25 km chacune aux germano-italiens. C'était donc tomber de Charybde en Scylla. D'ailleurs, ces espoirs seront déçus, comme l'ont été ceux placés chez les Alliés lors de la Première Guerre Mondiale. Car en réalité, l'Allemagne tergiverse. En effet, les Nazis répugnent à aider une race si dominée et si inférieure. Mais surtout, la Méditerranée est l'espace vital de l'Italie, qui, elle, se montre plus réservée. De plus, Berlin veut ménager Vichy, qui détient la Syrie, ménager également la neutralité de la Turquie, et enfin a d'autres priorités militaires, la Libye par exemple. C'est ainsi que la Grande-Bretagne applique le traité de 1930, intervient militairement et rétablit l'ordre. L'Irak entre en guerre aux côtés des Alliés en janvier 1943.

c) L'Irak au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale et l'influence du nouveau contexte international : guerre froide, Palestine, monde arabe Au lendemain de la guerre, le paysage international se recompose. Pour d'une part faire face à l'expansionnisme soviétique, et pour d'autre part accorder une meilleure place à l'armée irakienne, dont le mécontentement s'était exprimé lors des événements de mai 1941, le traité de Portsmouth est signé en 1948. Il affranchit l'Irak de la consultation de la Grande-Bretagne en matière de politique extérieure, et l'obligation d'entretenir les communications britanniques est moins explicite. L'armée irakienne obtient également la possibilité d'utiliser en cas de besoin les aérodromes britanniques en Angleterre même. Le cas des bases anglaises en Irak est régi par deux cadres, celui du temps de paix et celui du temps de guerre. En temps de guerre, les bases sont confiées à une direction mixte UK-Irak. En temps de paix, peu importe, car le traité stipule que celui-ci ne débute que lors du retrait des Alliés des pays antérieurement ennemis (remarque : en 2005, il existe encore des troupes Alliés en Allemagne) . Ainsi, ce traité maintient des troupes britanniques en Irak.

Négocié entre l'Ambassade et le gouvernement, le texte n'a pas fait l'objet d'un débat public avec l'opposition. Il n'est publié qu'une fois adopté par les deux parties. Ainsi, des manifestations éclatent et dégénèrent en émeutes à Bagdad puis dans l'ensemble des grandes villes, dès la publication du texte en janvier 1948. Elles obtiennent la démission du cabinet. Le nouveau Premier Ministre, Mohammed al-Sadr (dignitaire religieux), rejette le traité. Mais les troubles ne s'achèvent qu'en mai, par la proclamation de la loi martiale, à la suite de l'éclatement des hostilités en Palestine. Le gouvernement irakien inaugure ainsi une pratique politique arabe qui perdure jusqu'à nos jours (cf Syrie et résolution 1959) : la Palestine comme outil de police intérieure. Dans notre cas, les responsables accusent « les agents du communisme et du sionisme » (l'URSS a reconnu immédiatement Israël) d'être à l'origine du rejet du traité. Ils affirment avoir obtenu de la Grande-Bretagne, pendant et après les négociations,

la garantie de livraisons d'armes pour pouvoir déployer l'armée irakienne en Palestine au départ des troupes britanniques. En tous cas, plus généralement, brandir la menace sioniste permet de paralyser la société, de brimer l'opposition au nom de l'unité nationale (ou vous êtes avec nous, ou vous êtes avec les sionistes) et de combler l'absence de progrès à l'intérieur par les positions prises à l'extérieur. Si le régime cherche encore à se légitimer, ce n'est plus que par sa prétention à sauver la Palestine, symbole (résidu ?) de son arabité, ayant échoué partout ailleurs.

Fermons cette parenthèse. La vie politique s'anime à nouveau en 1952, après l'arrivée au pouvoir de Abdelnasser en Egypte. Le roi Faysal II atteint sa majorité. A la suite de manifestations et d'émeutes réclamant l'abolition de la monarchie et des régimes tribaux, la nationalisation du pétrole, davantage de libertés publiques... le gouvernement réforme le système électoral et organise des élections législatives en 1953, qui auront désormais lieu au suffrage direct. Nouri Saïd les remporte et effectue la chasse aux communistes. En 1954, il suspend les activités de tous les partis. L'expiration, en 1957, du traité de 1930 invite la Grande-Bretagne à s'insérer, par un accord spécial, dans le pacte de Bagdad en 1955, avec l'Iran, le Pakistan et la Turquie. Cette alliance multilatérale, dirigée contre l'URSS, mais aussi la Syrie et l'Egypte, lie l'Irak à l'OTAN et est bien moins contraignante que les précédentes. Le special agreement prévoit le retrait des troupes britanniques sur une période d'un an, mais conserve le droit de retourner dans les bases si l'Irak le demande, et maintient à la place une assistance technique. Sur le modèle des accords égypto-britanniques de 1954, Nouri Saïd ne veut pas paraître en reste par rapport à Nasser.

Mais cela ne suffira pas à garantir la stabilité de l'Irak. La nationalisation du pétrole iranien en 1951, la Révolution algérienne en 1954, la nationalisation du canal de Suez en 1956, sont autant d'événements marquant le « réveil arabe » (Les événements de Perse s'inscrivent dans ce courant et d'ailleurs, les Algériens sont des berbères + ou - arabisés). La Révolution de 1958 s'inscrit dans cette logique. Mais avant d'en parler, faisons un détour par la question pétrolière.

3 Le pétrole durant la monarchie

a) L'avant-guerre Le pétrole est en effet crucial pour l'Irak. Il détermine jusqu'au tracé des frontières. On l'a vu au sujet de l'acquisition officielle de Mosul par l'Irak en 1926. La Grande-Bretagne conditionne son soutien à la signature de l'accord pétrolier de 1925. Il prévoit pour la TPC une concession sur l'ensemble du territoire sauf Basra, jusqu'au 27 mai 1996. (une clause restrictive, abrogée en 1931, l'oblige à choisir 24 sites et à en proposer 24 aux enchères, de manière à ménager les Alliés). La TPC est exonérée d'impôt sur le revenu, mais doit verser 4 shillings-or (combien ça vaut ?) par tonne exportée et verser 20% de ses bénéfices nets à l'Irak. La GB devant partager avec les Alliés, les actions de la TPC (devenue Iraq Petroleum Company en 1929) se répartissent quasiment en 4 parts de 23.75% : une pour la France, une pour les Etats-Unis, deux pour la Grande-Bretagne.

Mais l'exploitation tarde à démarrer, en raison du différend franco-anglais sur le tracé de l'oléoduc, chacun voulant le faire passer sur ses terres. Finalement, deux oléoducs seront construits : l'un aboutissant à Tripoli(Liban), l'autre à Haïfa (Palestine).

En 1938, l'IPC obtient, via une filiale, la concession du champ de Basra. Elle s'empare ainsi du monopole sur l'ensemble du pétrole irakien pour 75 ans. L'accord, conclu dans la discrétion, exaspère l'opposition qui manifeste, provoquant le renversement du cabinet. Nouri Saïd devient 1er ministre, mais signe malgré tout l'accord pour obtenir un prêt de la compagnie.

b) L'après-guerre En 1948, l'Irak est appauvri par la guerre de Palestine et par l'arrêt du pompage vers le terminal de Haïfa, effectué pour ne pas alimenter en pétrole arabe la raffinerie de la jeune entité sioniste. Il souhaite renégocier la concession : soumettre l'IPC à l'impôt sur le revenu, participer

à son capital, augmenter la production, aligner les royalties sur les pays voisins, les payer sur la base du cours réel de l'or, embaucher des indigènes... L'IPC accepte de négocier à condition notamment de réactiver la branche d'Haïfa et d'unifier les concessions. Nouri Saïd fait appel à l'arbitrage du gouvernement britannique, qui accepte et réclame que l'Irak reloge 200 000 réfugiés palestiniens. Les négociations avortent donc, les Britanniques ayant lié la renégociation de la concession à la question palestinienne. Ils savent bien que si Nouri Saïd est un homme de compromis, l'opinion, extrêmement sensible sur ce sujet, ne lui en pardonnerait aucun. Pris dans l'impasse, il démissionne.

Mais en 1951, à la suite de la nationalisation du pétrole iranien par Mossadegh, les négociations reprennent vite. En effet, l'approvisionnement iranien est menacé, et l'opposition irakienne réclame une mesure analogue. Un accord est rapidement conclu entre l'IPC et Saïd : la part de l'Irak aux bénéfices s'aligne sur celle des pays voisins (Iran et Arabie Saoudite), un minimum de 25 millions de tonnes/an doit être produit par la compagnie, des indigènes sont embauchés. Cet accord permet de faire pression sur l'Iran. Mais il ne suffit pas à l'opposition. Une grève générale a lieu en février 1952 pour réclamer la nationalisation du pétrole et pour protester contre le déploiement en Irak de forces anglaises pour une éventuelle intervention contre l'Iran. Nouri Saïd démissionne.

En tout, de 1921 à 1958, 58 cabinets se succèdent (un tous les 8 mois). L'Irak monarchique se caractérise donc par une grande instabilité politique. Nouri Saïd en dirige 14, et participe par ailleurs à de nombreux autres. Cet homme incarne à lui seul le jeu politique de l'Irak monarchique, entre démocratie et anglocratie.

Avoir insisté sur cette période n'est évidemment pas innocent. On peut la considérer analogue à celle que vit actuellement l'Irak, et cela assez indépendamment du jugement qu'on lui porte. En effet, alors que certains n'en retiennent qu'un colonialisme des plus perfides, d'autres ([3]) en soulignent les pratiques démocratiques, et y voient un « usable past » à réactiver pour la jeune démocratie irakienne. Ces deux points de vue se font chacun une idée de la liberté opposée. La soumission aux Anglo-Saxons aliène la liberté des premiers tandis qu'au contraire, l'influence positive des libertés anglo-saxonnes favorise la liberté des seconds.

C L'Irak républicain, de 1958 à 1991

1 La révolution de 1958

Le roi² Hussein de Jordanie fait face à des manifestations réclamant le rattachement du royaume à la République Arabe Unie (Égypte+Syrie puis Yémen, cf Saladin) de Jamel Abdelnasser proclamée le 22 février. Bagdad envoie des unités militaires vers Amman. Mais au lieu de suivre cette route, les blindés en profitent pour entrer dans Bagdad le 13 juillet au soir. L'armée, consciente d'être la seule force organisée du pays, est beaucoup moins fidèle à la monarchie à qui elle impute la défaite de 1948. L'ambassade britannique est incendiée, le roi Faysal II et son oncle Abdullilah sont exécutés. Nouri Saïd se suicide le 16. Leurs corps sont mutilés par la foule et leurs cadavres traînés dans les rues de Bagdad. La République est proclamée, un tribunal révolutionnaire instauré. Le pacte de Bagdad est dénoncé en 1959. Le brigadier Abdelkrim Kassem est nommé Premier Ministre, ministre de la défense et commandant des forces armées.

Le leader du coup d'État devient très populaire. Peut-être trop. Ses alliés d'hier dénoncent une dérive autocratique. Le numéro 2, le colonel Abdelsalam Aref, proche du Baas et de l'Istiklal (partis ayant participé à la révolution. Baas=renaissance, Istiklal=indépendance) est écarté en février 1959. Le 7 octobre, des baasistes dont Saddam Hussein parviennent à blesser Kassem dans un attentat. Au

²la période 1958-1978 s'appuie sur [8]

printemps 1961, des grèves éclatent, ainsi qu'une révolte kurde, ce qui contraint l'armée à intervenir. Les baasistes, influents dans l'armée, provoquent un coup d'Etat en février 1963. Kassem est exécuté. Le colonel Aref devient président, puis évince le Baas en novembre. Il meurt en 1966 et son frère lui succède. La défaite de 1967 ternit l'image des autorités. Ainsi, des baasistes, venant pour beaucoup de Tikrit (al Bakr, Hamadi, Hussein...), prennent le pouvoir le 17 juillet 1968. Le Baas ne devient pas parti unique, mais prédomine largement et cohabite avec les autres forces nationalistes. (Parti Démocratique du Kurdistan, Parti Communiste, National-Démocrate...). L'Irak se stabilise alors.

Ces péripéties s'achèvent donc par la victoire d'un parti, le Baas, et d'une petite ville, Tikrit. Que signifie cette volatilité ? La peur du complot conduit les acteurs à un autoritarisme d'une part (purgés...) et à s'appuyer d'autre part sur des solidarités locales. C'est l'entité la plus compacte, ayant moins le sens de l'Etat que le sens provincial, qui tend à s'imposer. Le découpage étatique étant perçu comme arbitraire (Sykes-Picot), les cohésions se font au niveau le plus bas, souvent même celui de la famille. D'où le paradoxe d'une unité arabe proclamée et d'un régionalisme pratiqué. C'est d'ailleurs une constante dans les pays arabes (ex : les BTS (Batna-Tebessa-Souk Ahras) dans l'armée algérienne, les Alaouites en Syrie...). Mais la proximité identitaire n'immunise pas de la répression : Saddam Hussein exécutera des membres de sa famille.

Les Tikritis sont donc nombreux, mais cela n'empêche pas par exemple Tarek Aziz, un chrétien de Mosul, de devenir vice-premier ministre ou Mohammed Saed al-Sahaf, un chiite de Hilla, de devenir ministre de l'Information sous le dernier gouvernement de Hussein.

Fermons cette parenthèse ethnicisante et abordons la politique de l'équipe Bakr (n°1) - Hussein (n°2), le premier étant militaire, le second civil. Le Baas irakien étant surtout civil, contrairement à son rival syrien, Saddam Hussein dispose d'une grande marge de manœuvre.

2 L'Irak baasiste de 1968 à 1979

On peut résumer les objectifs du Baas par sa devise : « Unité, Liberté, Socialisme »

Unité : il s'agit de mettre fin au morcellement hérité de la colonisation et de construire une entité politique commune de l'Atlantique au Golfe.

Liberté : il s'agit d'abord de libertés collectives, vis-à-vis des puissances antérieurement dominatrices, et par rapport aux dominations dites néo-coloniales. C'est également la liberté de la Palestine, qui est liée au 1er objectif (cf l'exemple de Saladin). Bagdad mène une politique palestinienne intransigeante. Ainsi, dans les années 70, elle anime un « front du refus », avec l'Algérie, la Libye et le Yémen du Sud. L'Irak refuse de négocier avec Israël, dénonce Camp David puis isole l'Egypte au sein de la Ligue Arabe. Par ailleurs, il soutient différents groupes armés palestiniens. Il est ainsi classé Etat terroriste en 1979 par le Pentagone.

Il n'est pas question de libertés individuelles, comme on l'a vu. Des services de renseignement efficaces traquent les opposants, ce qui fait qu'en 2003, il n'y en avait plus aucun à l'intérieur de l'Irak. La société veut se transformer, et pour cela, elle a besoin d'un Etat fort, qui n'auto-limite pas son pouvoir.

Socialisme : pour atteindre, les deux 1ers objectifs, il faut sortir du sous-développement. Le modernisme s'accompagne d'une sécularisation (séparation religion-Etat, mais reconnaissance de l'Islam comme religion d'Etat, et même « religion naturelle des Arabes » (Michel Aflak)). Ainsi, un certain flou permet après 1991 d'axer la communication sur l'islamité de l'Irak et de son dirigeant. Sur le plan économique, l'affirmation du rôle de l'Etat permet une industrialisation accélérée (planification) et préserve le patrimoine national de la domination étrangère. L'IPC est nationalisée en 1972. L'Irak est partisane de prix élevés du pétrole (contrairement à l'Arabie Saoudite par exemple). De plus, le choc pétrolier de 1973 fait entrer beaucoup de devises. On parle alors de « miracle irakien »

(PIB : +29.4% en 1974, contre -6.5 % en 2002, -21.8% en 2003). Les infrastructures et l'instruction progressent (19.6% d'analphabétisme en 1977. Aujourd'hui, environ 50% sur l'ensemble du monde arabe). L'Irak renoue avec sa traditionnelle prospérité. En 1980, il est prévu que l'Irak ne soit plus classée parmi les pays sous-développés d'ici à 1985. Les contre-chocs pétroliers, mais surtout ensuite la guerre contre l'Iran, contre le Koweït, l'embargo, et la guerre actuelle auront raison de cet élan.

3 Le conflit Iran-Irak 1979-1989 [2]

a) origines et déroulement du conflit En 1979, Bakr meurt, Hussein le remplace. Saddam Hussein dénonce le 17/09/1980 les accords d'Alger de 1975 définissant la frontière irako-iranienne, qu'il a lui-même signé, et envoie ses troupes prendre possession de l'Arabistan-Khouzistan qu'il revendique car peuplé d'Arabes. Il craint également que le messianisme révolutionnaire iranien ne déstabilise son pays à moitié chiite et qui abrite leurs lieux saints. L'armée iranienne, désorganisée par les purges consécutives à la révolution islamique de 1979, est prise de court. L'Irak, soutenu par la Communauté Internationale, est mieux équipée, notamment sur le plan aérien. L'Iran a pour lui le nombre et la motivation de ses troupes : il s'agit de sauver la Révolution. Elle privilégie donc une stratégie terrestre. De plus, chaque belligérant soutient l'opposition interne de son adversaire. Par exemple, l'Irak soutient le PDK iranien et les moujahedeens du peuple. L'Iran soutient le PDK irakien et le parti Dawa en Irak (parti du 1er ministre irakien actuel, Ibrahim Jaafari).

Par ailleurs, on note, entre autres, la dénonciation, répétée au fil de la guerre par l'Iran, de l'usage très régulier effectué par l'Irak de bombes au phosphore et d'ypérite contre des militaires et des civils iraniens, et contre la rébellion kurde, soutenue par Téhéran. De plus, l'Iran accuse la GB (qui dément) d'en fournir. Elle donne lieu à de fermes condamnations verbales de la communauté internationale (ONU, USA...), après confirmation des experts de l'ONU. L'Irak dément et accuse à son tour l'Iran. D'après mes connaissances très limitées sur ces questions, peu a été prouvé dans ce sens. (néanmoins, cf [7] accusation de l'Iran à Halabja, 1988).

Après le cessez-le-feu du 20/08/1988, l'armée irakienne, libérée de la contrainte iranienne, réprime un soulèvement kurde. Bagdad est accusée d'avoir employé l'arme chimique, et dément. Néanmoins, les USA votent un embargo sur les ventes d'armes et l'arrêt de toute forme d'aide à destination de l'Irak. Un débat international sur la prolifération est désormais lancé. Les raisons profondes de cette guerre sont multiples : économiques, contrôle de la région pétrolière, historiques, Sumer contre Suse, Arabes contre Perses, idéologiques, islamistes contre nationalistes, religieuses, sunnites contre chiites et, pourquoi pas, ethniques, aryens des hauts plateaux persans contre sémites des plaines arabes. En tous cas, le président Hussein prépare la «Qadissiya de Saddam» (cf partie I) des Arabes musulmans contre les Perses zoroastriens, tandis que Khomeiny, qui dirige la République Islamique d'Iran, veut renverser le Baas athée et despotique et installer à la place une république islamique. Il remarque en outre que la route de Jérusalem passe par Bagdad et Kerbala. Enfin, tous deux s'accusent mutuellement d'agir pour le compte de l'impérialisme. L'attitude des grandes puissances est en effet intéressante et complexe.

b) L'attitude des grandes puissances On note que les offres de médiations (ONU, OLP, Ligue Arabe, OCI...) sont acceptées par l'Irak mais refusées par l'Iran tant que Saddam Hussein reste au pouvoir. C'est pourquoi Khomeiny avale le cessez-le-feu comme un poison.

Les considérations financières sont primordiales pour les questions d'armement. C'est pourquoi la plupart des Etats (URSS, USA, France...) arment les deux belligérants à la fois, malgré les embargos. Ainsi, de nombreux scandales éclatent.

L'URSS, soutient initialement la révolution iranienne, mais renoue ensuite l'alliance de 1972 avec

Bagdad. Elle craint également une propagation de la révolution dans les Républiques Soviétiques d'Asie centrale, peuplées de musulmans. Les décideurs américains et israéliens, bien que s'accordant à les faire perdre tous les deux, se divisent en clans anti-iraniens et anti-irakiens.

L'aile anti-iranienne, majoritaire, a pour effet de retirer l'Irak de la liste des Etats terroristes en 1982 (à la suite d'une offensive réussie des Iraniens, qui désormais veulent aller jusqu'à Bagdad). Les relations diplomatiques, rompues à l'initiative de Bagdad en 1967, sont rétablies en 1984. Ils fournissent également des renseignements stratégiques. Un symbole reste les visites de Donald Rumsfeld à Bagdad en 1983 et 1984, en tant qu'envoyé spécial.

L'aile anti-irakienne est minoritaire, mais non négligeable (500 millions de \$ d'armements vendus en 6 ans(estimation)). Craignant une victoire de l'Irak, voulant renforcer un courant modéré à Téhéran, Israël livre dès le début des armes à Téhéran, puis les Etats-Unis, par l'intermédiaire de leur allié, font de même (Irangate).

La France, séduite par le modernisme et le laïcisme irakien, effrayée par l'Iran des mollahs, est résolument pro-irakienne, selon le principe du pétrole contre des armes. Cette hostilité réciproque conduit les Iraniens à effectuer des représailles sur le sol français même (rue de Rennes par ex).

Les régimes arabes sont divisés, souvent neutralistes. La Libye soutient l'Iran, de même que la Syrie, en raison de la scission interne du Baas en 1963 (En 1975, Damas avait dénoncé les accords d'Alger). L'axe Damas-Téhéran remonte à cette période.

L'Egypte et les pétromonarchies, alliées des USA, craignant la contagion révolutionnaire, soutiennent l'Irak, en accordant notamment de nombreux prêts. Un contentieux au sujet de leurs remboursements provoquera l'intervention de l'Irak au Koweït.

Ces événements s'achèvent par un retour aux frontières de 1979 et par un bilan estimé à 1 000 000 de morts.

III L'Irak de 1991 à aujourd'hui

A Le conflit de 1991 et ses conséquences

Le régime irakien sort renforcé de la guerre : armée bien équipée (elle serait la 5e armée du monde), crédibilité internationale du rempart contre le fondamentalisme. Mais après le cessez-le-feu, les deux pays sortent exsangues. L'Irak est très endetté, surtout auprès du Koweït et de l'Arabie Saoudite, qui refusent de se montrer compréhensifs avec leur allié d'hier. De plus, les pays du Golfe maintiennent une production élevée, ce qui agace un Irak en manque de devises. C'est ainsi que le gouvernement irakien ravive un vieux contentieux, déjà formulé par le roi Ghazi et par le général Kassem : du temps Ottoman, le Koweït était rattaché à la wilaya(=département) de Basra. Ce serait donc la 19e province d'Irak. D'ailleurs, les frontières entre pays arabes ont toujours été jugées comme imposées de l'extérieur. Croyant confirmée les neutralités soviétique et américaine, le président irakien envoie son armée annexer le Koweït. Pourtant, contrairement à 1979, il se heurte à l'hostilité d'une communauté internationale qui interprète l'annexion comme une agression d'un Etat souverain contre un autre. 34 pays (USA, France, Syrie, pays du Golfe...) interviennent militairement (opération « desert storm »), dotés de l'aval du Conseil de Sécurité. L'Irak envoie des missiles SCUD sur Ryad et Tel Aviv. Psychose quant à l'emploi d'armes chimiques sur cette dernière. Des manifestations de soutien à l'Irak dans le monde arabe. Information maîtrisée (réussite de CNN, haute technicité des outils de l'armement), victoire rapide des Alliés (2/08/90 :intervention irakienne, 16/01/90 : intervention des Alliés,27/02/91 :retrait irakien), bilan flou : 200 000 morts (50%civils), (faire la part victimes des Alliés/victimes de la répression des soulèvements), presque tous irakiens. Puits

de pétrole koweïtiens enflammés par les troupes irakiennes avant leur retrait, avec des conséquences écologiques. Les pays du Golfe accueillent sur leurs sols les troupes américaines et payent une grande partie des frais. Après le cessez-le-feu, répression de soulèvements kurdes et chiïtes. L'espace aérien irakien est soumis à des zones d'exclusion couvrant le Kurdistan et le Sud (du 33° Nord au 36° Nord) . L'Irak est également soumis à un régime d'inspections en désarmement par l' United Nations Special Commission(UNSCOM), qui recherche des armes de destruction massives(WMD). Enfin, l'Irak est soumis par l'ONU à un embargo complet, dont le bilan est estimé à 500 000 morts (mortalité infantile, malnutrition...). Assouplissement dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture »(1996). 1998 : l'UNSCOM se retire d'Irak. Bombardements anglo-américains (opération « renard du désert »)

B De la crise des inspections à l'intervention de la Coalition

1999 :l'United Nations Monitoring, Verification and Inspection Commission(UNMOVIC) est créée.

([6]) rupture du 09/11 : mots-clés : terrorisme, WMD, guerre préventive... prééminence américaine pour la démocratisation du monde.

La puissance des Etats-Unis lui incombe la responsabilité de répandre à travers le monde ses valeurs, la démocratie libérale (mission civilisatrice?). Cet objectif universel est complémentaire et surtout non contradictoire avec la défense de son intérêt particulier (les démocraties ne se font pas la guerre entre elles), notamment en matière de sécurité depuis le 09/11.

Cet événement contraint d'abord à reconsidérer les alliances stratégiques avec les régimes arabes. Bien qu'ils aient jusqu'ici garanti les intérêts vitaux américains traditionnels, à savoir la sécurité des approvisionnements énergétiques et la sécurité d'Israël, ces régimes ne garantissent pas la sécurité du homeland désormais menacé. En effet, le maintien de ces régimes nécessite une répression violente contre des oppositions (en particulier islamistes) qui, ayant échoué dans leur affrontement contre ces régimes, souhaitent désormais affronter directement leurs protecteurs. Ce récent choix pour la démocratie est illustré en Arabie Saoudite et en Egypte par l'organisation d'élections pluralistes.

D'autre part, le 09/11 illustre l'imprévisibilité et l'impossible dissuasion des adversaires auxquels sont confrontées les Etats-Unis et ses alliés. Il contraint à rompre avec les doctrines de dissuasion et d'endiguement prévalant durant la guerre froide. Il faut d'abord réaffirmer la puissance américaine, puis faire preuve désormais de davantage d'interventionnisme pour anticiper les actions venant d'entités menaçant l'ordre mondial, qu'elles soient étatiques ou non étatiques. En résumé, il faut combattre le terrorisme et les Etats-voyous qui le soutiennent.

Enfin, cette extraversion de la puissance américaine et la déterritorialisation de ses adversaires la conduit à confondre ses intérêts avec ceux de ses alliés régionaux, et donc à se placer de leur point de vue. Cette dernière remarque permet ainsi de proposer une grille de lecture possible et partielle de récentes prises de position des Etats-Unis dans la région. Dans le cas de l'Irak, cela signifie que sa démocratisation permet de rompre l'isolement de la démocratie israélienne [Sha]. De même, le désarmement de l'Irak élimine un rival militaire potentiel à ces derniers. D'où le thème des WMD, dont il importe peu en réalité qu'elles existent ou pas, puisqu'il s'agit d'anticiper sur leur éventuelle apparition. L'accusation de soutien au terrorisme, ancienne, peut s'expliquer en partie par le soutien de l'Irak, bien que symbolique, à des groupes armés palestiniens. Le cas du dossier nucléaire iranien confirme cette remarque car l'Iran, situé entre l'Afghanistan et l'Irak, est le seul Etat à se déclarer adversaire d'Israël. Enfin, les Etats-Unis, via la résolution 1559, souhaitent encercler la Syrie à l'Est par l'Irak et à l'Ouest par Israël, et dans le même temps obtenir le désarmement du Hezbollah (mouvement ayant provoqué le retrait de Tsahal du Sud du Liban en 2000), soutenu par la Syrie et l'Iran.

En résumé, on peut dire que les Etats-Unis observent depuis Tel Aviv une région riche en hydrocarbures.

08/11/2002 : résolution 1441 prévoyant le retour de l'UNMOVIC, dernière chance pour l'Irak de se conformer à ses obligations en matière de désarmement.

15/02/03 : 10 millions de manifestants, surtout en Europe, contre la guerre en Irak. Opinions publiques européennes très largement hostiles à une intervention en Irak, moins d'hostilité aux Etats-Unis.

17/03/2003 : les USA, la GB et l'Espagne renoncent à déposer un nouveau projet de résolution prévoyant le recours automatique à la force en cas de non-respect par l'Irak de ses obligations. L'Allemagne, puis la France, puis la Russie, l'ont estimé inopportune et ont annoncé qu'ils voteraient contre, préférant la poursuite des inspections.

20/03/2003 : application de la résolution 1441 par une Coalition de 45 pays : opération « free Iraq »

09/04/2003 : L'armée américaine contrôle Bagdad. Là encore, des sens différents sont donnés à cet événement : on peut y voir la libération d'un horrible dictateur sanguinaire et mégalomane et/ou l'occupation par l'impérialisme sioniste.

C L'Irak depuis la chute de Bagdad

Un contexte difficile pour les médias : prises d'otages, morts violentes [Jor], expulsion de la chaîne de TV Aljazeera en août 2004 par le gouvernement provisoire, etc... Cela empêche de disposer d'informations fiables.

1 Le processus politique

a) L'Autorité Irakienne Provisoire Le CPA (Coalition Provisional Authority) est formé, une constitution provisoire est adoptée. Le 30/06/2004, est réalisé le transfert de souveraineté. Iyad Alawi est nommé Premier Ministre. Le gouvernement provisoire bénéficie alors de l'assistance technique et administrative de l'Ambassade américaine.

b) Les élections du 30 janvier 2005 Les autorités officielles donnent une participation de 59% des inscrits, dont les suffrages se répartissent ainsi :

48% à l'United Iraqi Alliance, soutenue par l'ayatollah Ali al-Sistani, plus haute autorité du chiisme. Elle est composée de 22 partis dont les trois principaux sont le SCIRI (Supreme Council of Islamic Revolution in Iraq), dirigé par Abdulaziz al-Hakim, le parti Dawa de Ibrahim al-Jaafari et l'INC (Iraqi National Congress) de Ahmed Chalabi. La plate forme commune de cette coalition est [Col] :

1. Un Irak unifié, territoire et peuple, avec souveraineté nationale totale
2. Un agenda de retrait des forces multinationales d'Irak
3. Un Irak unifié, fédéral, constitutionnel, pluraliste, démocratique
4. Un Irak qui respecte l'identité islamique du peuple irakien. L'Islam est religion d'Etat
5. Un Irak qui respecte les droits de l'homme, sans discrimination religieuse ou ethnique. L'UIA promet également de lutter contre le terrorisme et d'apporter la sécurité.

27% à la liste commune KDP (Kurdistan Democratic Party) de Mustafa Barzani et PUK (Patriotic Union of Kurdistan) de Jalal Talabani. Ils sont de sensibilité autonomiste. Ces partis contrôlent

directement depuis les années 90 le Kurdistan autonome et disposent de leurs propres forces armées, les peshmergas. Ils revendiquent le rattachement de Kirkouk au Kurdistan.

25% aux autres listes (10% à la liste conduite par Iyad Allawi par exemple)

On note de grandes disparités spatiales dans la participation, jusqu'à 2% dans la province d'al-Anbar. En effet, l'organisation des oulémas musulmans ont appelé au boycott car d'une part ils n'ont pas obtenu de calendrier de retrait de la force multinationale et d'autre part en protestation contre l'assaut donné par cette force secondée par les gardes nationaux contre la ville de Falluja début novembre 2004. Pour les mêmes raisons, Moqtada al-Sadr s'abstient de se rendre aux urnes. Ainsi s'exprime la crainte que le processus électoral n'implique pas de pilotage réel des structures du pouvoir par les Irakiens. [INFC]

En tous cas, le processus politique se poursuit : percevant l'Irak comme une mosaïque ethnique dont il faudrait préserver l'équilibre, un soin particulier est accordé à l'appartenance communautaire des dirigeants : ainsi, le Président de la République est Jalal Talabani, leader du PUK kurde. Il est assisté par deux vice-présidents, Abd al-Mahdi, un Arabe chiite et Ghazi Ajil al-Yawer, un Arabe sunnite. Le Premier Ministre est Ibrahim al-Jaafari, un Arabe chiite qui dirige le parti islamique Dawa. Ils doivent très bientôt former un gouvernement qui rédigera une Constitution qui devra ensuite être approuvée par referendum.

Comment réagit la population face aux événements ? [Bag]

On ne peut pas garantir l'ordre de grandeur souvent avancé de 100 000 morts depuis le début de l'intervention. En effet, le décompte des victimes n'appartenant pas à la Coalition n'est pas effectué.

c) la reconstruction 1.5 Mbarils/jour contre 5MBarils/j avant guerre. Sabotages d'oléoducs réguliers. Nombreuses coupures d'électricité, problèmes d'eau courante. Services publics (police, administration, santé...) très défaillants.

2 L'insurrection

Ce terme désigne des groupes divers, ayant en commun l'emploi de la violence, chacun dans des limites diverses, dans le but de parvenir au retrait de la force multinationale[Alb]. Les responsables de la Coalition les soupçonnent d'être liés au précédent régime ou d'être des étrangers liés à al-Qaida. Autrement dit, ce sont des baasistes et des jihadistes.[Jih]

Une répartition inégale :

Les zones assez bien contrôlées sont le Kurdistan autonome : contrôlé par les peshmergas du PUK et du KDP. Présence également du groupe kurde Ansar-al-Sunna, qui participe à l'insurrection [Kre]. Le Sud de l'Irak est aussi relativement bien maîtrisé.

Des zones moins bien contrôlées :

les exemples de Falluja et de Najaf

deux batailles à Falluja [Alj] : avril(800 morts) : compromis : un général du précédent régime est en charge de la sécurité. Un Conseil Consultatif gère la ville. novembre(milliers de morts) 2004 : les autorités réclament la livraison d'Abu Musab al-Zarqawi, dirigeant présumé de l'organisation al-Qaida en Irak. Malgré les sérieuses réserves quant à sa présence, émises par les représentants de la ville dans une lettre ouverte à Kofi Annan [Ann],l'assaut est donné.

Najaf : les affrontements culminent en juillet-aôut 2004 (centaines ou milliers de morts) : l'armée du Mahdi contrôle Najaf ainsi que d'autres villes, notamment le quartier de Sadr City à Bagdad. Son

dirigeant politique, Moqtada al-Sadr, est accusé par la Coalition d'avoir tué Baqr Hakim, président du SCIRI. La médiation de Sistani aboutit au désarmement de l'armée du Mahdi. al-Sadr conserve une présence politique, mais choisit de résister à l'occupation de manière non-violente (cf manifestation du 2e anniversaire de la chute de Bagdad contre l'occupation et pour le jugement de Saddam Hussein, [Mon])

3 Le rôle des pays voisins

Officiellement, il n'y a aucune interférence de personne. Il est très difficile de hiérarchiser des informations aussi peu fiables.

Iran : deux aspects :

d'une part, la raison d'être de la République Islamique est son opposition aux USA et à ses alliés. D'où un soutien éventuel à l'insurrection de Sadr.[Ira]

D'autre part, l'Iran cherche depuis 1979 à renverser et à juger Saddam Hussein. Liens entre la Marjiya (autorité de référence chiite, Najaf) et les religieux iraniens. Le SCIRI et le parti Dawa étaient réfugiés en Iran. Soutien au processus électoral.

Israël : présence éventuelle de services de renseignement en Irak [CNN]. Souhaits d'une normalisation.

Turquie : Surveille la minorité turkmène(Mosul, Kirkuk) ainsi que le déroulement des événements kurdes.

Syrie : laisse ouverte sa frontière. aide éventuelle de combattants par ses services[Was]. Cherche comme son allié iranien la stabilisation de l'Irak.

Pétromonarchies : satisfaits de la disparition d'un régime inamical depuis 1990. Mais l'Irak devient désormais un concurrent pour les approvisionnements en pétrole.

Conclusion : pistes possibles

En guise de conclusion, récapitulons les questions posées dans ce dossier :

Comment s'articulent la mission universelle de propagation de l'idéal démocratique et la protection d'intérêts particuliers comme le contrôle des ressources pétrolières ?

Peut-on encore avoir le droit de parler de mission civilisatrice, comme si on était au XIXème siècle ?

D'ailleurs, civiliser la Cité des Abbassides a-t-il un sens ?

Mais cela n'illustre-t-il pas précisément la médiocrité présente de cette civilisation ?

Sinon, pourquoi donc les Arabes et les Musulmans sont-ils encore aujourd'hui colonisables ?

Pourtant, la résistance irakienne n'illustre-t-elle pas le contraire ?

Ou bien ne représente-t-elle que le dernier soubresaut du peuple irakien ?

D'ailleurs, cette prétendue résistance ne prend-elle pas en otage par ses crimes une population épuisée par la dictature et les guerres ?

De quel droit les alliés du dictateur déchu et les terroristes étrangers d'al-Qaïda s'en prennent-ils à des civils ?

Cette violence va-t-elle plonger toute la région dans le chaos? Ne menace-t-elle pas l'équilibre communautaire fragile du pays?

Comment maintenir la cohésion d'une telle mosaïque ethnique et confessionnelle? Nord kurde, centre sunnite, sud chiite, qu'est-ce que ce nouveau Sykes-Picot?

Si le Pentagone désire si ardemment la liberté des peuples de la région, pourquoi alors ne libère-t-il pas les Palestiniens du joug de l'occupation? Et les autres du joug des dictatures qui lui sont vassales? (Egypte, Arabie Saoudite, Pakistan?)

Néanmoins, avec les élections du 30/01, ne voit-on pas depuis Bagdad souffler un vent de liberté sur les Territoires Occupés, le Liban, l'Arabie Saoudite, l'Egypte?

Mais la démocratisation de la région n'est-elle pas synonyme d'hégémonie américaine et israélienne?

Autrement dit, puis-je être libre si les Etats-Unis et Israël m'asservissent? Comme à Faluja ou à Rafah?

Les responsables de l'Irak Nouveau peuvent-ils être autre chose que des supplétifs, comme leurs homologues de la région et comme hier durant la domination britannique? La structure du jeu du pouvoir leur permettront-ils de piloter effectivement l'Irak, sa politique étrangère et ses ressources?

Pourtant, pourquoi refuser la domination américaine alors qu'elle a été synonyme de liberté au Japon et en Allemagne après la Seconde Guerre Mondiale?

Pourquoi refuser un système qui apporte liberté et prospérité à ceux qui l'adoptent?

....

Bref, on pourrait encore multiplier les questions autour d'un débat à la fois sensible et important.

Références

- [1] Majid ABDELMAJID. *L'Emergence d'un Etat à l'Ombre d'un Empire : Irak - Grande-Bretagne*. Publications de la Sorbonne, 1996. (disponible à Ulm. Ouvrage intéressant en particulier car il s'appuie beaucoup sur les documents du Centre National des Archives à Bagdad, dont le bâtiment a été incendié à la chute de la capitale.).
- [2] Paul BALTA, editor. *Le conflit Irak-Iran 1979-1989*. La documentation française, Paris, 1989. (disponible à Ulm).
- [3] Aaded DAWISH. Democratic attitudes and practices in iraq 1921-1958. *The Middle East Journal*, 59(1), winter 2005.
- [4] Heinz E. FISCHER. *La colonisation juive en Palestine : ses étapes, ses difficultés*. Librairie Lipschutz, Paris, 1937. (disponible à Ulm. Précise l'arrière-plan palestinien de l'histoire irakienne et place l'avant 1948 dans son cadre historique. C'est un ouvrage d'époque et pourtant anticipateur et original en ce qu'il ne mésestime pas la difficulté sécuritaire à laquelle est confrontée l'entreprise sioniste.).
- [5] Gérard KHOURY. *La France et l'Orient Arabe. Formation du Liban moderne 1914-1920*. Armand Colin, 1993.
- [6] William KRISTOL and Lawrence F.KAPLAN. *Notre route commence à Bagdad*. St-Simon, 2003. (Le cheminement conceptuel menant aux nouvelles solutions pour faire face aux enjeux du 21e siècle expliqués, avec beaucoup de pédagogie, par des analystes incontournables aujourd'hui.).
- [7] Stephen C. PELLETIERE, Douglas V. JOHNSON II, and Leif R. ROSENBERGER. *Iraqi Power and US Security in the Middle East*. Strategic Studies Institute, U.S. Army War College, 1990.

[8] Philippe RONDOT. *L'Irak*. Que sais-je?, PUF, 1979. (disponible à Ulm).

Liens :

1441 résolution 1441 de l'ONU

1559 résolution 1559 de l'ONU

[Alb] Alliance Patriotique Irakienne

[Alj] dossier très complet d'Aljazeera.net sur les événements de Falluja en 2004.

[Ann] lettre à Kofi Annan des représentants de Falluja sur le cas d'Abu Musab al-Zarqawi

[Bag] journal d'une famille de Bagdad qui donne un regard particulier sur l'actualité.

[CNN] la général d'Abu Ghraib aurait rencontré des Israéliens. article de CNN.com

[Col] programme de l'Alliance Unifiée Irakienne

CPA Autorité Provisoire de la Coalition

Dawa Parti Islamique Dawa

[INFC] Congrès de Fondation Nationale Irakien

[Ira] liens présumés entre l'Iran et le soulèvement chiite.

[Jor] démission d'Eason Jordan, rédacteur en chef de CNN

[Jih] Iraq and Jihadist Terrorists : a review essay.

KDP Parti Démocratique du Kurdistan

[Kre] interview du mullah Krekar, qui dirige le mouvement islamique kurde (sept 1997)

[Mon] manifestation du 09/04/2005 à Bagdad. article du Monde.fr

PUK Union Patriotique du Kurdistan

SCIRI Conseil Suprême de la Révolution Islamique en Irak

[Sha] interview de Natan Sharansky, ministre israélien (mars 2005).article du Spiegel

[Was] la Syrie apporterait des facilités à l'insurrection. article du Washington Times

Cartes :

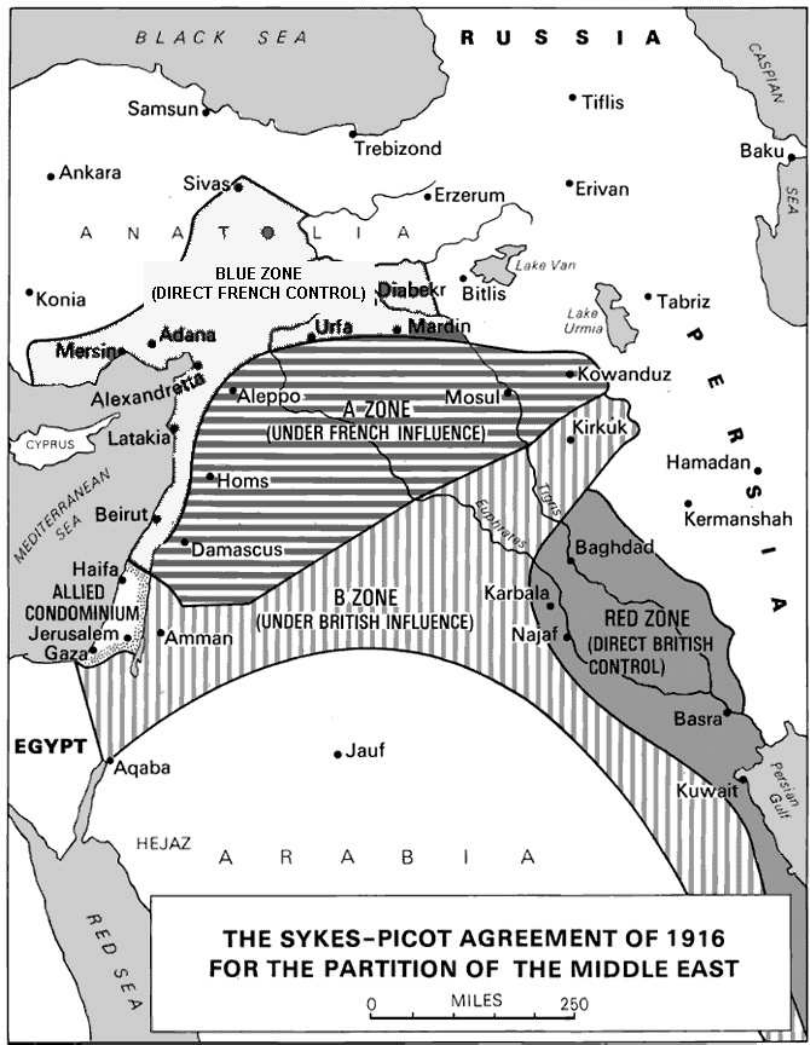


FIG. 1 – Accord Sykes-Picot 1916

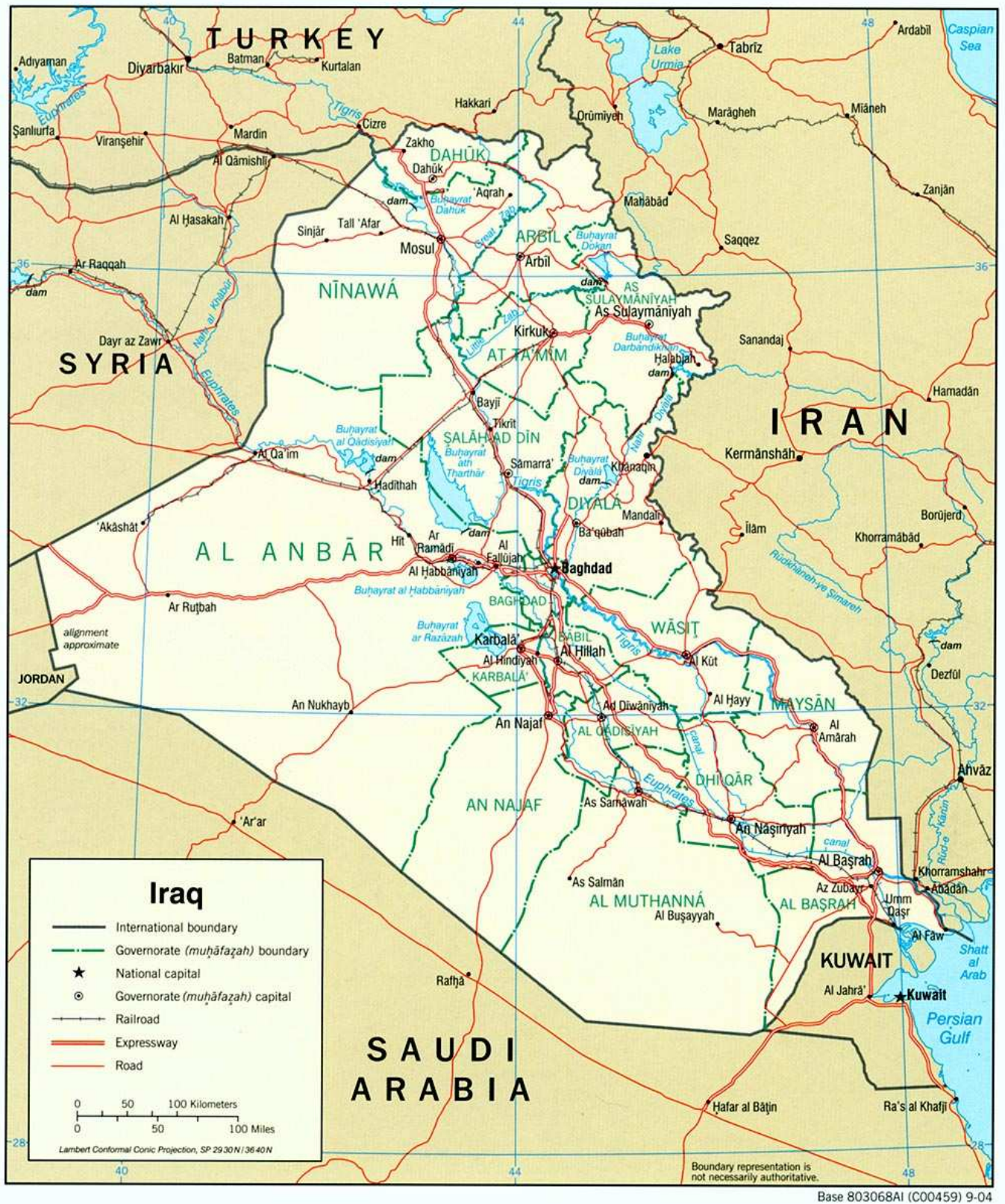


FIG. 2 – Irak actuel

Deuxième partie

Comment édifier un Iraq libre ?

Par Yasmine BOUAGGA

Ces quelques pages n'ont pas la prétention de constituer un dossier exhaustif; il s'agit plutôt d'une annexe permettant de soulever les questions qui me semblaient essentielles au débat sur l'Iraq.

Introduction : Faut-il des GI pour libérer le monde arabe ?

Cette question polémique se propose d'envisager la question irakienne dans une perspective large de réforme du monde arabe¹. Il s'agit d'une question d'actualité, qui se pose à propos de l'Iraq, mais aussi du Liban, de la Syrie etc. : aucun des 22 Etats de la Ligue arabe ne remplit les critères de base d'une démocratie. Beaucoup d'opposants et d'intellectuels arabes, mais aussi la population civile dans sa large majorité, se demande comment sortir de cette situation humiliante. Il faut relever au passage que le recours à une mobilisation religieuse à des fins politiques est une conséquence de ces blocages. On peut donc à bon droit se demander si l'intervention américaine (qui n'est effectivement pas une intervention généreuse et désintéressée), n'a pas eu au moins le mérite de renverser un régime tyrannique et inébranlable. Le régime de Saddam Hussein, plus encore que beaucoup des dictatures arabes était un régime bloqué, sans espoir de réforme, et dont les exactions à l'égard de la population civile ont fait des milliers de morts (on peut y inclure les victimes de l'embargo, certes imposé par l'Occident, mais dont le régime a fait porter tout le poids sur la population).

Un panorama général de la situation (état des lieux et perspectives de réformes) a été dessiné par une équipe d'intellectuels et universitaires arabes, qui ont remis leur rapport au PNUD en trois parties (2002, 2003 et fin 2004); ce rapport alarmant a fait beaucoup parler de lui et constitue un document de travail pour les réformistes de tous pays.

La dernière partie, rendue publique en avril 2005, fait un portrait sans concession de l'état du « développement humain » dans les pays arabes. Identifiant les causes endogènes des problèmes (dictatures, stagnation économique etc.), ils dénoncent également les interventions extérieures.

1 La catastrophe de l'intervention en Iraq

En guise d'introduction au débat portant spécifiquement sur l'Iraq, voici des extraits du chapitre concernant ce pays (traduction par mes soins) :

« Suite à l'invasion de leur pays, les Iraquiens sont sortis de l'emprise d'un régime despotique qui violait leurs libertés et droits les plus fondamentaux, pour tomber sous la coupe d'une occupation

¹(rappelons qu'en raison d'une communauté de langue et de civilisation, il existe une sorte de « nation arabe », malgré toutes les différences culturelles et historiques qui peuvent exister entre les pays; le rôle de plus en plus important joué par les médias satellitaires type Al-Jazira a pour conséquence une plus grande cohésion de l'opinion arabe, et une plus large répercussion des événements d'un pays à l'autre. Aussi semble-t-il pertinent d'envisager la question de l'Iraq dans une perspective plus large, d'autant que c'est l'approche privilégiée par l'Occident également et en premier lieu par les Etats-Unis.)

étrangère qui n'a fait qu'aggraver la souffrance humaine (...) » Les rapporteurs décrivent la **dégradation dramatique des conditions de sécurité**, affectant toutes les couches de la population, et en attribuent la responsabilité principalement aux forces d'occupation incapables de faire régner l'ordre, procédant à des arrestations arbitraires et des exactions ; la population civiles et en particulier les femmes sont les premières victimes de cette situation. Cependant, ils soulignent l'aspect positif d'une **renaissance de la société civile** : associations, partis politiques (plus de 200), journaux (plus de 38), mais dénoncent une politique de censure de la part des autorités américaines (ex de l'expulsion d'Al-Jazira).

Le reproche le plus grave adressé aux forces d'occupation porte sur le démantèlement d'une structure étatique vieille de plus de 80 ans. Ils dénoncent une politique délibérée de la part de la coalition, qui a abouti à réduire à néant toute l'ancienne structure dans un but selon eux peu clair de « dé-bassification ».

Après avoir démantelé l'ancien Etat, les autorités sous commandement américain (*US-led authorities*) ont fait peu d'efforts pour en créer de nouvelles, et ont peiné à assurer les services de bases tels que l'eau, l'électricité, le téléphone (le niveau d'avant-guerre n'a toujours pas été rattrapé) .

Ecrit juste après la passation de pouvoirs au gouvernement provisoire, le rapport se montre très pessimiste quant à l'avenir de l'Iraq ; il insiste sur la nécessité de préserver son intégrité territoriale et sa souveraineté.

L'Iraq, livré au chaos, voit peser sur son avenir de nombreuses hypothèques, en premier lieu celle d'une désintégration de la société.

2 La société irakienne

- données démographiques

L'Iraq compte une population de 27 millions d'habitants environ² ; le taux d'accroissement naturel se situerait autour de 2,7 enfants par femme. La population est jeune, compte plus de 40% de moins de 15 ans. La proportion de population rurale reste très importante (plus d'un tiers)³.

- une mosaïque confessionnelle et ethnique ?

C'est peut être cet aspect qui est le plus visible dans l'évolution actuelle de la situation en Iraq, où les facteurs de division prennent de plus en plus d'importance. L'Iraq est un pays arabe où les groupes ethniques non arabes forment de 20 à 25 % de la population : outre la forte minorité Kurde, l'Iraq compte des minorités Turkmènes et Tcherkesses (aussi des Arméniens, Assyriens, Sabéens..) D'autre part ces communautés ethniques (qui se différencient principalement par la langue) se divisent en différents groupes religieux : 58 % de sunnites (arabes et kurdes), 40 % de chi'ites, 2% autres (chrétiens, juifs et yazidites)

- il existe une corrélation entre la répartition ethnique et communautaire, et la répartition géographique de la population ; cet état de fait explique l'hypothèse d'un Etat fédéral qui aboutirait à disloquer l'Etat irakien en trois mini-Etats : Kurde sunnite au Nord ; Arabe chi'ite au Sud ; Arabe

²aucune source fiable ; les chiffres varient beaucoup. Le chiffre cité est une estimation faite à partir des tentatives de recensement à l'occasion de la mise en place du programme « pétrole contre nourriture ». Le rapport du PNUD indique 25,8 millions pour 2004.

³Source : rapport du PNUD

sunnite au centre. Ces tendances ont été soutenues par certains courants de l'administration américaine. Pourtant la territorialisation des groupes ethniques et communautaires n'est pas absolue ; et d'autre part les groupes ethniques et communautaires connaissent de grandes divisions, en particulier à cause des rivalités tribales.

- une société tribale

Le phénomène tribal a une importance majeure dans l'organisation de la société et de l'Etat : les alliances sociopolitiques sont fondées sur les rapports interpersonnels, ce qui perpétue un mode de relation clientéliste.

Plus que les divisions confessionnelles, c'est l'allégeance factionnelle de type tribal qui est le fait marquant de ces dernières années, en particulier depuis l'occupation étrangère. Le régime de Saddam Hussein comme l'occupation ont contribué à renforcer le sentiment d'appartenance communautaire (régionale ou confessionnelle) en favorisant ces affiliations pour l'intégration à l'appareil d'Etat (on accède à tel poste en fonction de son appartenance à telle tribu).

La tribu est une entité très difficile à définir⁴. Nous nous en tiendrons à l'acception la plus fonctionnelle, celle qui prend un sens politique : il s'agit d'un groupe à l'assise territoriale déterminée (groupe qui exerce sa souveraineté sur un espace défini), qui se donne une identité commune par des rapports de parenté (parfois plus ou moins fictifs) ; c'est toujours dans ce vocabulaire de la parenté, qui implique allégeance et solidarité, que s'expriment les rapports sociaux, les droits, loyautés et obligations. La tribu constitue un capital économique, politique et symbolique prépondérant ; c'est par son réseau de relations interpersonnelles qu'on peut accéder au pouvoir, ce qui est d'autant plus vrai depuis l'occupation américaine, qui a renforcé l'importance de la tribu en lui donnant de larges pouvoirs de gestion des affaires courantes, et en répartissant le pouvoir entre les tribus.

Le rôle de la tribu est très ambivalent. Il faut commencer par noter que la base tribale (familiale, régionale ou clanique) n'est pas univoque : alliance et conflits ; stratégies très diverses ; d'où par exemple tous les règlements de compte sous le régime de Saddam Hussein. Il faut remarquer en outre qu'une condition importante du succès de la tribu est la personnalité de son chef, ce qui met l'accent sur des modes de légitimation charismatique, et pose le problème de la transmission du pouvoir.

La tribu pose une des questions principales de la nouvelle organisation politique de l'Iraq.

3 Perspectives politiques

La question de la tribu

Pour envisager le rôle de la tribu dans le nouvel Etat irakien en construction, revenons sur l'histoire :

L'apparition de l'Etat irakien et le commencement de sa modernisation n'ont pas signifié forcément la disparition de la tribu. Celle-ci représente effectivement une partie essentielle de la struc-

⁴je renvoie à l'article de Hosham Dawod, « Tribus et pouvoirs en Irak », in *Tribus et pouvoirs en terre d'Islam*, 2004, où il distingue trois « strates » d'affiliation tribale :

- « fakhedh » : groupe qui se réfère à un ancêtre commun et qui occupe une région délimitée (acception large)
- « hamula » : groupe restreint, à la fois unité domestique et unité politique ; c'est le degré le plus étroit de l'affiliation.
- terme de « 'ashira », tribu, renvoie à un ensemble d'individus et de groupes parlant une même langue ou un même dialecte, fractionnés en de multiples sous-groupes.

ture sociale de l'Irak, et elle est un facteur essentiel pour la stabilité (ou la déstabilisation..) de l'Irak.

La « 'ashira » (tribu au sens fonctionnel décrit plus haut) jouait un véritable rôle politique jusqu'à la colonisation britannique ; puis a connu une transformation constante au XXe. Le pouvoir politique était en partie aux mains d'un conseil des tribus jusqu'à la fin du XIXe, période qui marque un recul de la tribu et une transformation de ses formes. Les réformes agraires de 1958 et 1970 en particulier ont eu un impact fort, provoquant, du fait de l'exode rural, une perte de l'assise territoriale et du réseau de la tribu élargie ; la forme de la 'ashira tend à reculer au profit d'un repli sur la maisonnée (hamula). C'est une période de dé-tribalisation et, parallèlement, de structuration de l'Etat. Mais les tribus se maintiennent et continuent d'exister dans l'Etat post-colonial. Il n'y a pas de contradiction réelle entre la tribu et l'Etat, qui l'utilise et l'intègre ; l'Etat devient pluriethnique et pluritribal.

Le pouvoir de Saddam Hussein était appuyé sur une base tribale, domestique et familiale très forte : premier cercle du pouvoir formé par la parentèle ; deuxième cercle formé par les Tikritis (affiliation régionale : ville de Tikrit) ; troisième cercle formé par des membres des grandes tribus du triangle sunnite (mais changements récents : élargissement du pouvoir aux autres communautés). On remarque, malgré l'affirmation de la modernité d'un régime d'inspiration socialisante (Baas = version arabe du socialisme soviétique⁵) une inflation de l'usage de la filiation tribale :

- du fait d'une politique délibérée de l'Etat (lors des recensements par exemple),
- en réaction aux déracinements (pour les migrants, les victimes de la répression : c'est le cas en particulier des Kurdes). La tribu est alors une forme nouvelle d'organisation sociale qui s'émancipe des anciennes affiliations et produit une nouvelle forme de participation aux mécanismes politiques.

Avec l'effondrement du pouvoir central depuis la chute de Bagdad, on constate un regain de l'importance des tribus, qui maintiennent une grande capacité de mobilisation. Leur proximité avec le pouvoir (l'ancien ou celui de l'occupant) permet à leurs membres de bénéficier d'avantages certains (économiques, politiques etc.). Aujourd'hui les tribus négocient directement avec la puissance occupante : renouveau du fait tribal accentué.

On peut légitimement se poser la question de la compatibilité de cet état de fait avec les ambitions démocratiques des Etats-Unis. Comment promouvoir un modèle politique moderne en encourageant dans la pratique des structures clientélistes ?

La question de la religion

Le Baas au pouvoir en Irak de 1968 à mars 2003 rejette, par son idéologie, l'idée d'un Etat religieux ; mais comme tous les dirigeants arabes, Saddam Hussein a su manipuler la religion à des fins politiques : après avoir réprimé les manifestations politiques de la religion lors de son arrivée au pouvoir en 1979, Saddam Hussein a eu recours au discours religieux pour mobiliser la population lors de la Guerre du Golfe en 1990 (devise religieuse sur le drapeau irakien par ex). Avec l'occupation de l'Irak est apparu un nouvel ensemble de variables.

- la coalition s'est affirmée contre l'établissement d'un régime islamique en Irak et a obtenu un compromis qui ne fait que mentionner les « fondements de l'Islam » dans la Constitution.
- La scène irakienne a été animée, à côté des organisations islamiques rapatriées ou sortant de la clandestinité après la chute de Saddam, par une dizaine de formations qui sont apparues pour la première fois ; réseau complexe d'organisations (clandestines et déclarées, pacifiques

⁵Ceci est bien sûr une définition schématique et raccourcie...

et armées, irakiennes ou transfrontalières - comme celle du fameux Zarqawi, Jordanien - , aux appartenances communautaires et ethniques différentes), qui oeuvrent à l'islamisation de l'Etat irakien.

La question de la citoyenneté

Le régime de Saddam est communément tenu pour un régime confessionnel et partisan dans la mesure où il aurait signifié d'une part une marginalisation de tous les groupes communautaires et ethniques au profit des Arabes musulmans et d'autre part une disqualification des différents courants et forces sur la scène irakienne au profit du parti Baas.

Pourtant il faut nuancer ce jugement : l'intégration des musulmans sunnites sous Saddam a été très restreintes (concernant essentiellement ceux de la région de Tikrit) ; si les Kurdes ont fait l'objet de persécutions spécifiques (qui ont culminé avec l'utilisation d'armes chimiques à leur encontre), si les Chi'ites ont été particulièrement sous-représentés par rapport à leur poids total dans la population, les Sunnites n'ont pas été épargnés par la répression. Le régime a été relativement égalitaire à ce point de vue ?

Les Etats-Unis en revanche ont joué la carte communautaire avant même l'intervention de 2003. Ils considéraient le peuple irakien comme un conglomérat de nationalismes, de religions et de rites et ont distribué les parts de l'espace politique entre les différents groupes

On peut se demander si l'Iraq n'encourt pas désormais le risque d'une « libanisation »⁶, c'est-à-dire d'un éclatement de la société civile en factions rivales, dans une logique communautariste concurrente de la logique nationale. Si la présence militaire de la coalition parvient à polariser une certaine résistance contre elle, que peut-on attendre d'un retrait des troupes américaines ? une guerre civile générale ?

La fétichisation du confessionnalisme par les autorités américaines apparaît comme un jeu dangereux à la fois pour l'Iraq, mais aussi pour la région, qui dans son ensemble connaît des situations similaires de pluralité ethnique et confessionnelle

La question régionale

Cette remarque nous amène à souligner la situation géopolitique particulière de l'Iraq. L'évolution de la situation politique en Iraq a des répercussions très importantes sur la région et sur l'ensemble du monde arabo-musulman. Dans Le Moyen Orient à l'épreuve de l'Iraq, Névine Abdel Monem Mosaad donne différents exemples de ces répercussions

- pour la question de la place de la religion : la solution qui sera adoptée en Iraq conditionne l'évolution de beaucoup de pays qui se trouvent en plein débat sur l'adoption d'un système « civil ».
- pour la question Kurde, sur la Syrie par exemple (violentes émeutes en mars 2004), la Turquie (pressions contre la solution de l'autonomie) ; idem pour la question chi'ite, qui amène à reconsidérer le poids (déjà considérable) de l'Iran dans la région, mais qui a aussi des répercussions en Arabie Saoudite (soulèvement chi'ite récent)
- l'idée fédérale a des répercussions aussi jusqu'au Soudan, où les accords de partage pour le règlement du conflit entre le Nord arabe et le Sud africain⁷ s'inspire de la Constitution irakienne.

⁶c'est le point de vue de Hamit Bozarslan, professeur à l'EHESS et spécialiste du Moyen-orient

⁷schématisation grossière ?

- La question de l'Etat est d'autant plus importante en cette période de réformes du monde arabe (question du confessionnalisme libanais par exemple)

Névine Abdel Monem Mosaad conclut : « pour éviter que le scénario irakien ne devienne une fatalité, il serait peut-être temps de se demander comment faire pour respecter le principe de la diversité ethnique dans le cadre de l'Etat unitaire. Telle est assurément la question la plus importante que l'évolution de l'Iraq pose au monde arabe ».

Références

- [1] Georges CORM. *Le Proche-Orient éclaté : 1956-2003*. Gallimard, 3ème édition mise à jour edition, 2003. (pour une large perspective sur l'histoire contemporaine de la région, ouvrage qui apporte surtout des problématiques et un décentrement des points de vue - mais peu de choses sur l'Iraq).
- [2] Hosham DAWOD, editor. *Tribus et pouvoirs en terre d'Islam*. A. Colin, 2004. (sur les questions tribales et minoritaires dans la région, une approche anthropologique qui éclaire les questions politiques).
- [3] Henry LAURENS. *Paix et guerre au Moyen-Orient : L'Orient arabe et le monde de 1945 à nos jours*. A. Colin, 2ème édition edition, 1999. (suite de *L'Orient arabe* ci-dessous, séparé dans la nouvelle édition. Professeur au Collège de France, H.L. est une référence pour l'histoire du monde arabe ; et il est très clair dans ses exposés).
- [4] Henry LAURENS. *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1978 à 1945*. A. Colin, 2ème édition edition, 2002.
- [5] Henry LAURENS. *L'Orient arabe à l'heure américaine : de la guerre du Golfe à la guerre d'Irak*. A. Colin, 2004.
- [6] PNUD. *Arab Human Development Report 2004*. avril 2005. (disponible sur le site internet du PNUD ; un rapport indispensable pour comprendre la situation générale du monde arabe dans divers domaines, ainsi que les points de vue des réformistes).
- [7] Nawaf SALAM, editor. *Le Moyen-Orient à l'épreuve de l'Irak*. Actes Sud, 2004. (un ouvrage récent qui fait le point sur les différentes problématiques dans une perspective géopolitique large : j'ai emprunté pour ce dossier de larges pans du dernier chapitre de cet ouvrage).